

Rapport financier à l'Assemblée générale du 10 février 2024

L'exercice comptable s'est déroulé du 01/09/2022 au 31/08/2023. Les comptes de l'association ont été révisés par le cabinet Tacher Acogex, expert-comptable à Lisieux.

1. Produits

Les produits d'exploitation se sont élevés à 18.876,30 € se répartissant en :

a.	Recettes licences FFT	1.633,00
b.	Cotisations des adhérents	14.460,30
c.	Subvention	1.983,00
d.	Dons:	800,00

2. Charges

Les charges d'exploitation se sont élevées à 19.230,84 € se répartissant en :

a.	Honoraires	574.80
b.	Fournitures de bureau	168,45
c.	Fête du tennis	158,15
d.	Salaires et traitements	12.697,17
e.	Charges sociales	3.909,62
f.	Rétrocession licence FFT	1.633,00
σ.	Autres charges de gestion	89.65

Le résultat de l'exercice s'établit à un déficit de 549,65€ contre un déficit de 2.138,40 € l'exercice précédent.

L'exercice 2023-2024 s'annonce à l'équilibre en incluant le renouvellement à l'identique des subventions attribuées par la Communauté de Communes Terre d'Auge ainsi que le Conseil départemental .